



Christian Favier

Président du Conseil départemental
du Val-de-Marne

LA LETTRE DU PRÉSIDENT

Créteil, le 31 janvier 2019

À l'attention des parents d'élèves
et des membres de la communauté éducative
du collège Simone-Veil de Mandres-les-Roses

Madame, Monsieur,

Je tiens à vous informer des derniers éléments dont nous disposons concernant les bâtiments du collège Simone-Veil.

Au vu de l'évolution très récente de la situation, et selon les appréciations du bureau d'étude indépendant mandaté par le Département, il apparaît que l'évolutivité des désordres peut mettre en péril la stabilité de l'ouvrage. Au nom du principe de précaution, le Département prend la décision de fermer immédiatement le bâtiment en accord avec les autorités de l'Education nationale, le chef d'établissement, les services de la préfecture et les maires des communes concernées.

Par conséquent, les élèves ne pourront plus être accueillis dans cet établissement dès le vendredi 1^{er} février 2019.

D'ici aux vacances de février, des dispositions sont en cours d'examen afin de permettre aux élèves de disposer de cours et d'activités. D'ores et déjà, les services de l'Education nationale travaillent avec le Département afin d'accueillir les élèves et leurs enseignants dans les collèges du Val-de-Marne les plus proches.

La priorité accordée à la sécurité de vos enfants et des personnels nous oblige à prendre cette décision dans l'urgence. Je mesure les contraintes qu'une telle situation impose à chacune et chacun. Je vous tiendrai informés, en lien avec tous les acteurs concernés, des solutions qui seront mises en œuvre dès que possible.

En vous remerciant de votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

Christian Favier